

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	40 (1969)
Heft:	3
Artikel:	Le Fonds national de la recherche scientifique vote un important crédit pour des recherches dans le Jura
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-825125

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

- DOCUMENTA GEIGY. *Tables scientifiques*, 6^e éd., Bâle, Geigy, 1963.
- DUSSART, B. *Limnologie. L'étude des eaux continentales*. Gauthier-Villars, Paris, 1966.
- GOMOT, L. et VERNEAUX, J. *Le Doubs et ses affluents*. Revue Franche-Comté, N° 15, mars 1966.
- KOBY, F.-Ed. *Les cavernes du cours moyen du Doubs et leur faune pléistocène*. Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1944.
- *Nouvelle contribution à la paléontologie et à la préhistoire des cavernes du Doubs*. Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1950.
- KRÄHENBÜHL, Ch. *La flore des rives du Doubs de Biaufond à Ocourt face aux barrages projetés*. Bulletin de l'ADIJ, 1961, N° 5.
- *La Vallée du Doubs. Historique, géologie et flore suivi du catalogue des animaux et des plantes*. Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1962.
- LAUBSCHER, H.-P. *1085 Saint-Ursanne*. Atlas géologique de la Suisse, Kümmerly et Frey S. A., Berne, 1963.
- MOUTTET, H. *Le Doubs, rivière franco-suisse*. Bulletin de l'ADIJ, 1959, N° 5.
- VERNEAUX, J. *L'état actuel du Doubs. Esquisse d'un profil biologique*. Bulletin de la Société d'histoire naturelle du Doubs, N° 68, fasc. 1, 1966.
- *Sur une technique d'analyse benthique quantitative. Adaptation de deux modèles d'« échantillonneurs de fond » aux prélèvements quantitatifs de la faune benthique en rivière profonde (type Doubs)*. Ann. scient. de l'Université de Besançon, Zoologie, fasc. 2, 1966.
- et TUFFERY, G. *Une méthode zoologique pratique de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Indices biotiques*. Ann. scient. Université de Besançon, Zoologie, fasc. 3, 1967.

Le Fonds national de la recherche scientifique vote un important crédit pour des recherches dans le Jura

Le 8 mars 1969, le Fonds national de la recherche scientifique a voté un important crédit de 600 000 fr. mis à disposition d'une équipe de chercheurs animée par le directeur du Centre de recherches d'anthropologie régionale, rattaché à l'Université de Genève, M. Pierre Moeschler (qui a passé son enfance à Moutier). Cette équipe de savants se livrera à une enquête socio-économique approfondie dans le Clos-du-Doubs, en collaboration avec la Commission d'aménagement du territoire de l'ADIJ, présidée par M. Marcel Faivre, de Porrentruy.

L'équipe dirigée par M. Moeschler, qui est anthropologue, comprend une trentaine de jeunes savants, parmi lesquels plusieurs Jurassiens : M. Michel Bassand, sociologue, M. Jean-Claude Bouvier, docteur ès sciences, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy, le professeur Jean Vallat, agronome, de l'Ecole polytechnique fédérale, et d'autres spécialistes, parmi lesquels le professeur Solari, économétriste, M. Schellhorn, statisticien à la Faculté de médecine de Lausanne, etc. L'enquête

qu'ils mèneront aura un caractère multidisciplinaire, c'est-à-dire qu'elle portera sur de nombreux aspects de la région étudiée : démographie, sociologie, économie, anthropologie, médecine, hygiène, etc.

Un premier rapport a été établi par le professeur Moeschler et ses collaborateurs, aux frais du canton de Berne et de l'ADIJ. Il propose un programme méthodologique de recherches. Il s'agira maintenant, dès le mois d'avril, de se livrer à une exploration systématique de ce programme à partir des données socio-économiques recueillies sur place, de manière à définir un modèle des relations interdisciplinaires entre la géographie, l'économie et la sociologie, dans une perspective d'aménagement.

Il sera question des recherches qui auront prochainement pour cadre le Clos-du-Doubs lors du stage sur l'aménagement du territoire qui se déroulera les 29 mars et 19 avril 1969 à Delémont. Ce stage est organisé par l'Université populaire jurassienne et la Commission d'aménagement du territoire de l'ADIJ.

Vif succès de la Journée d'informations agricoles de l'ADIJ

Le 28 février à Delémont, plus de 200 agriculteurs ont pris part à la Journée d'informations organisée par la Commission agricole de l'ADIJ, présidée par M. Ernest Loeffel, de La Neuveville.

Dans un premier exposé, M. Dewet Buri, conseiller d'Etat et aux Etats, directeur de l'Agriculture du canton de Berne, parla du nouveau droit foncier. L'orateur donna en particulier connaissance de la version définitive des projets d'article constitutionnel 22 ter et quater, qui, finalement adoptés par les Chambres fédérales après une longue navette entre les deux Conseils, devront être soumis au peuple en votation populaire. L'article 22 ter et quater fournira les bases constitutionnelles de l'aménagement du territoire et, en particulier, de la création de zones agricoles.

Le second conférencier, M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat et aux Etats neuchâtelois, également directeur de l'Agriculture de son canton, se livra à des considérations en marge du 4^e Rapport du Conseil fédéral sur l'agriculture, qui vient d'être publié. Il invita les agriculteurs à faire preuve en toutes circonstances d'objectivité et de solidarité. Il préconisa en particulier la création d'unités agricoles régionales, seules capables, à ses yeux, d'assurer la survie des exploitations familiales.

ORGANES DE L'ADIJ